

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **28 mars 2013**

Délibération n° 2013-3849

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vénissieux

objet : Ilot du Cerisier - Aménagement des espaces extérieurs du secteur logements - Bilan de clôture du mandat de travaux - Quitus donné à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Rapporteur : Monsieur le Conseiller David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 mars 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : vendredi 29 mars 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mmes Guillemot, Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Kabalo, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, MM. Lévêque, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mmes Rabatel, Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin (pouvoir à M. Lebuhotel), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Barral (pouvoir à M. Vincent), Bouju (pouvoir à M. Reppelin), Assi (pouvoir à M. Buffet), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), M. Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bocquet (pouvoir à M. Geourjon), Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B.), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Gillet), Lambert (pouvoir à M. Longueval), Mme Levy (pouvoir à M. Augoyard), M. Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Pallega, MM. Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas, Mme Yéremian (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barge, Bolliet, Lung, Louis, Muet, Nissanian, Touraine.

Conseil de communauté du 28 mars 2013**Délibération n° 2013-3849**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Vénissieux

objet : **Ilot du Cerisier - Aménagement des espaces extérieurs du secteur logements - Bilan de clôture du mandat de travaux - Quitus donné à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par décision du 3 juillet 2006, le Bureau a autorisé la signature d'un marché de mandat de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des espaces extérieurs du secteur logements de l'îlot du Cerisier à Vénissieux avec l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône.

Ce mandat a été notifié le 21 septembre 2006.

Le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de ce mandat avait été fixé à 4 194 861,10 € HT, soit 5 011 598 € TTC comprenant une rémunération du mandataire de 149 561,11 € HT, soit 173 419,20 € TTC frais financiers compris.

A ce jour, les travaux sont achevés, conformément au programme, et l'enveloppe financière a été respectée, l'OPH du Rhône demande quitus de sa mission.

Le bilan de clôture du mandat présenté par l'OPH du Rhône et visé par monsieur le commissaire aux comptes établit le coût définitif à 2 259 509,35 € HT, soit 2 701 039,39 € TTC, dont 129 910,90 € HT, soit 155 373,43 € TTC pour la rémunération du mandataire.

Le bilan global de l'opération fait apparaître :

Dépenses	Montant (en € TTC)	Recettes	Montant (en € TTC)
travaux	1 751 892,30	versement Communauté urbaine de Lyon :	
assainissement/eau	117 801,75	. travaux :	2 542 139,57
éclairage public	170 274,78	. frais financiers :	3 526,39
réseau et vidéosurveillance	63 842,99	. rémunération :	147 108,29
plantation	159 047,32	solde à verser sur rémunération :	8 265,14
mobilier urbain	7 653,98		

honoraires	263 778,14		
communication reprographie	7 848,31		
rémunération mandataire	155 373,43		
frais financiers	3 526,39		
Total	2 701 039,39	Total	2 701 039,39

Pour solder ce mandat, la Communauté urbaine s'acquittera du solde de la rémunération de l'OPH du Rhône de 6 910,65 € HT, soit 8 265,14 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le bilan de clôture définitif arrêté le 29 octobre 2012 et présenté par l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône pour le mandat concernant l'aménagement des espaces extérieurs du secteur logements de l'îlot du Cerisier à Vénissieux.

2° - Donne quitus à l'OPH du Rhône de sa mission de mandataire.

3° - Autorise monsieur le Président à verser le solde de la rémunération de l'OPH du Rhône pour un montant de 8 265,14 € TTC.

4° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 2315 - fonction 824 - opération n° OP17O0636.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 mars 2013.